

## LA FORESTIÈRE 2015





Cérémonie de remise des prix du concours des Maisons, Balcons et Fenêtres fleuris, le lundi 7 septembre.

© @VDJ-Monique Henriet



Sandrine Piet

Valentin Chauvin

Margaux Nicollin

Remise des Trophées des Champions à l'occasion du Forum des Associations, le samedi 5 septembre.



Derniers échos de l'été : franc succès pour les vingt ans de la Fête de Ranchette, le 20 juin 2015.

Intermède dédié aux enfants avec Kristof le magicien et son chien, le jeudi 16 juillet dans la cour de l'Hôtel de Ville.



Voyage des seniors au Lavandou avec le Centre Communal d'Action Sociale, du 20 au 27 juin.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Contrat de ville 2015-2020
- 5 Actualités
- 6-7 Saison culturelle 2015-2016
- 8 Vie associative
- 9 Solidarité
- 10 Libre expression des élus
- 11 Agenda 21 - Rendez-vous culturel
- 12 Salon des Métiers d'Art  
Campagne de dons CCAS



Chers Sanclaudiens,

Les élus de la majorité de Saint-Claude ont accepté de participer à la séance d'installation des nouveaux conseillers communautaires le 16 septembre dernier. Cela ne signifie aucunement un retour à la Communauté de communes mais seulement une venue à la table des négociations.

Pour qu'une participation active puisse être actée, encore faut-il qu'un certain nombre de conditions préalables soient satisfaites et notamment celle d'une remise à plat complète de l'exécutif afin de repartir sur des bases saines.

À l'heure où j'écris ces lignes, ce n'est pas le cas. Vos représentants élus par vos soins en mars 2014 pour diriger votre ville se sont vus proposer trois vice-présidences sans même que leur contenu ait pu être discuté avec ceux ou celles amenés à les assumer, à savoir les membres de la majorité municipale. Les mauvaises habitudes ont la vie dure.

Ce n'est pas ainsi que nous avancerons. Le Conseil communautaire du 14 octobre n'a pas permis de progresser.

Quoiqu'il en soit, la gestion et le choix des politiques à mettre en œuvre concernant les équipements situés dans notre ville et payés par les contribuables sanclaudiens et eux seuls, ne peuvent pas être décidés uniquement par les élus des autres communes. Nous ne nous permettrions pas de commander chez les autres. Tant que cela n'aura pas été compris, je ne vois pas d'issue à la situation créée le 14 avril 2014 avec la mise sur la touche des élus majoritaires de Saint-Claude.

Nous voulons bien croire encore à un ultime sursaut de sagesse mais aussi de justice. Continuons à espérer le retour au bon sens Haut-Jurassien !

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag  
N°51 - Novembre 2015  
Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR  
Photo de couverture :  
© Ville de Saint-Claude - La Forestière au départ de Saint-Claude, le 20 septembre 2015

Impression : CAIRE Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées  
ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



# Contrat de ville : un projet territorial pour réduire les inégalités du territoire

Le Contrat de ville, porté par la Politique de la Ville, formalise un projet de territoire visant à traiter les écarts entre les quartiers en décrochage (quartiers prioritaires) et l'ensemble du territoire. Mille trois cents « quartiers prioritaires » ont été définis par l'État à l'échelle nationale, sur le critère unique du revenu. À Saint-Claude, les quartiers Politique de la Ville sont les Avignonnets et l'ensemble Chabot-Miroir.

Le Contrat de Ville s'appuie également sur un diagnostic réalisé par l'État et la Ville de Saint-Claude, et partagé avec l'ensemble des acteurs économiques, institutionnels et associatifs. À partir de ce diagnostic, sont définis les grands enjeux et actions à mener pour six ans.

## Du diagnostic...

Particulièrement touchée par les effets de la crise de 2008, Saint-Claude accuse une baisse de l'emploi industriel (qui est passé de 36 % à 27 % de l'emploi local de 1999 à 2008), une diminution de la population – 12 % d'habitants en moins depuis 1999 – et une augmentation du chômage.

Ces problématiques du territoire sont plus marquées dans les quartiers prioritaires avec les revenus parmi les plus bas de Franche-Comté : 8 500 euros de revenu moyen aux Avignonnets, soit deux fois moins que le revenu moyen de la ville. Le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est deux fois supérieur à celui de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude. La vacance des logements et la disparition des commerces donnent une image dégradée de l'espace urbain. La baisse de population est encore plus marquée dans les quartiers prioritaires.

Pour autant, Saint-Claude reste une ville relativement jeune : plus d'un tiers de la population a moins de trente ans, la proportion atteint 40 % dans les quartiers. Le tissu associatif est dynamique, et les équipements sportifs et culturels sont bien répartis sur le territoire. L'action sociale est structurée, donnant au territoire des moyens d'agir, dans une ville qui garde une grande tradition solidaire.



## ... à l'action !

Les enjeux d'action définis par le Contrat de ville porte sur trois axes :

**- Agir pour la cohésion sociale :** accompagner les publics en difficultés dans leur démarche et leur vie quotidienne, favoriser l'accès au sport et



à la culture pour tous, promouvoir les projets de mixité sociale, soutenir la parentalité, etc.

**- Agir pour l'économie et l'emploi, la jeunesse et l'insertion :** faciliter l'accès aux formations et aux services publics de l'emploi, développer les chantiers éducatifs et les chantiers d'insertion, lever les freins à l'emploi (apprentissage des langues/des connaissances de base).

## Les habitants acteurs de leur quartier !

La loi de programmation de la ville et de la cohésion sociale prévoit l'instauration de Conseils citoyens dans les quartiers prioritaires. Cette instance indépendante regroupe des habitants et des acteurs associatifs et économiques de chaque quartier, pour proposer des projets, des améliorations de leur quartier, et participer à la vie du Contrat de ville.



Première rencontre des Conseils citoyens, ici aux Avignonnets avec la Compagnie TENFOR, le vendredi 2 octobre.

**- Agir pour l'habitat, le cadre de vie et la tranquillité publique :** réhabilitation des immeubles, embellissement des quartiers, lutte contre les incivilités. Les quartiers prioritaires de Saint-Claude n'ont toutefois pas été retenus par l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU) et ne disposeront pas des fonds ANRU pour une action d'ampleur sur l'urbain.

Les actions sont portées par l'ensemble des acteurs du territoire. Un appel à projet annuel doté de 81 588 euros (en 2015), permet de compléter les financements d'actions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Le prochain appel à projet sera lancé en novembre, une réunion d'information sera prévue notamment pour les associations.

Le Contrat de Ville de Saint-Claude a été signé le mardi 29 septembre 2015 à Chabot, en présence notamment, du Préfet du Jura, de la Sous-Préfète de Saint-Claude, du Maire de Saint-Claude, du Président de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, du Procureur de la République et de tous les partenaires institutionnels : Agence Régionale de Santé, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Conseil Régional de Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Offices Publics de l'Habitat du Jura et de Saint-Claude, Caisse des dépôts, Éducation nationale.

## Cérémonie en l'honneur des bachelières sanclaudiennes ayant obtenu la mention « Très bien »

Une cérémonie a été organisée en l'honneur des élèves sanclaudiennes du Lycée du Pré Saint-Sauveur qui ont obtenu la mention "Très bien" au Baccalauréat 2015, le samedi 17 octobre dernier à l'Hôtel de Ville.

À cette occasion, le Maire a récompensé les bachelières, Élodie FRANCISCO et Mathilde ROSSI, avec la remise d'un chèque d'un montant de trois cents euros, en présence de leurs parents, amis, professeurs et proviseur adjoint du Lycée du Pré Saint-Sauveur.

Mathilde ROSSI et Élodie FRANCISCO sont toutes deux nées à Saint-Claude en 1997 et ont effectué tout leur cursus scolaire dans les établissements publics de Saint-Claude, y compris les structures d'accueil périscolaires : crèche municipale, école maternelle Christin/Ponard, école élémentaire du Truchet, collège Rosset et enfin, Lycée du Pré Saint-Sauveur.

Titulaire du baccalauréat Scientifique option Physiques et Arts plastiques, Mathilde ROSSI étudie désormais à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon. À noter que sa sœur

aînée, Pauline, a été la première à bénéficier de la récompense mention « Très bien » instituée par la Ville en 2002, pour l'obtention de son baccalauréat Scientifique.

Titulaire du baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG), Élodie FRANCISCO prépare actuellement un BTS Management des Unités Commerciales à Besançon. Elle est en apprentissage et occupe des missions de management.

La Ville souhaite aux deux bachelières pleine réussite pour leur avenir.



Félicitations à Mathilde ROSSI et Élodie FRANCISCO.

## TAXE D'HABITATION : chose promise, chose dûe

Elle baisse de 10,79 %.

Les foyers sanclaudiens viennent de recevoir leur avis d'impôt sur la Taxe d'Habitation 2015. La part de la Commune voit son taux passer de 17,35% en 2014 à 15,35% en 2015, entraînant une baisse de 10,79%.

Comme la part « Intercommunalité » reste identique à celle de l'année dernière, le total net à payer observe une baisse plus modérée mais en diminution nette de 6%.

Les contribuables apprécieront, tant il est rare de voir de nos jours une facture baisser.

Pour contrôler votre avis de Taxe d'Habitation, reportez-vous à la colonne : « Commune » (voir exemple ci-dessous).

### TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	4092		4092			
Valeur locative moyenne	2110		2110			
<b>A</b> • Général à la base <b>B</b> <b>A</b> • Personne(s) à charge <b>T</b> - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) <b>E</b> - Par personne rang 3 ou + pour personne(s) <b>M</b> • Spécial à la base <b>E</b> <b>N</b> <b>T</b> • Spécial handicapé <b>S</b>	15 %		15 %			
	317		317			
	15 %		15 %			
	20 %		20 %			
	%		%			
Base nette d'imposition	3775		3775			
Taux d'imposition 2015	15,35 %		12,17 %			
Cotisations 2015	579		459			Total des cotisations 1038
Taux d'imposition 2014	17,35 %		12,17 %			
Rappel cotisations 2014	649		455			
Variation en valeur	-70		+4			
Variation en pourcentage	-10,79 %		+0,88 %			
Abattements de référence 2003/2015	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
• Général à la base • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) • Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015						
	ANNEE 2014	ANNEE 2015	En valeur	En pourcentage	Frise de gestion Prélèvements - pour base élevée - sur rés. secondaires Plafonnement selon le revenu	10
(a) Cotisations	1115	1048	-67	-6,01 %		
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1115	1048	-67	-6,01 %		

# Au programme de la Saison

La saison culturelle 2015-2016 se dévoile !

Chanson française, musique classique, humour, théâtre sont au rendez-vous avec pour seul objectif de vous faire plaisir. Des artistes de renom se produiront à Saint-Claude au fil de l'année.

Vendredi 27 novembre 2015 à 21h

Palais des Sports

## « Je préfère qu'on reste amis »

théâtre

De Laurent Ruquier  
avec Michèle Bernier & Frédéric Diefenthal

Michèle Bernier et Frédéric Diefenthal vous proposent une vraie comédie romantique avec « *Je préfère qu'on reste amis* », pièce écrite par Laurent Ruquier.

Billetterie à partir du mardi 27 octobre  
Tarif normal 27 €  
Tarif réduit 21 €

« En accord avec Jean-Marco Dumontet »



Vendredi 12 février 2016 à 21h

Théâtre de la Maison du peuple

## Gaspard Proust

humour

Billetterie à partir du mardi 12 janvier  
Tarif normal 15 €  
Tarif réduit 12 €

Avec son allure de dandy désabusé et auréolé de nombreux prix, Gaspard Proust décape les codes du one-man-show en décryptant au vitriol notre société.

Jeudi 3 mars 2016 à 21h

Palais des Sports

## chanson Christophe Willem

Christophe Willem, avec sa voix de tête si unique et envoûtante, se produira à Saint-Claude le jeudi 3 mars 2016. Un concert plein d'émotions, d'espérance et d'énergie positive.

Billetterie à partir du mercredi 3 février  
Tarif normal 27 €  
Tarif réduit 21 €



Dimanche 13 mars 2016 à 17h

Salle des Fêtes

## Quatuor Varèse

musique classique

Billetterie à partir du lundi 15 février  
Tarif normal 15 €  
Tarif réduit 12 €

François Galichet, Jean-Louis Constant au violon, Sylvain Séailles à l'alto et Thomas Ravez au violoncelle mettent leurs talents au service du grand répertoire du quatuor à cordes.

# Culturelle 2015-2016



© Renaud Corbière

Vendredi 29 avril 2016 à 21h

Palais des Sports

humour

De et avec

## Michel Boujenah

### « Ma vie rêvée »

Billetterie à partir du mardi 29 mars

Tarif normal 27€

Tarif réduit 21€

Dans « Ma vie rêvée », Michel Boujenah livre une autobiographie totalement imaginaire dans laquelle il invente et réinvente sans cesse sa vie. Un spectacle tendre, ironique et touchant, sans jamais être racoleur ou vulgaire.

Dimanche 22 mai 2016 à 17h

Salle des Fêtes

## Dominique Merlet

musique  
classique

Billetterie à partir du vendredi 22 avril

Tarif normal 15 €

Tarif réduit 12 €

Dominique Merlet revient sur les terres sanclaudiennes pour nous présenter un nouveau récital de piano.



© François Sechet

Billetterie à l'entrée des concerts - Adultes : 10 € / Enfants : 5 €

### 1, 2, 3...4 Guitares du Conservatoire de Lausanne

Dimanche 8 novembre 2015 à 17h à la Salle des Fêtes

### Récital Violoncelle-Piano Arthur Guignard et Roh Fei Tong

Dimanche 24 avril 2016 à 17h à la Salle des Fêtes



## Messe-souvenir en hommage à Guy Bardone

Samedi 19 septembre 2015, le peintre Guy Bardone aurait eu quatre-vingt-huit ans. C'est précisément pour cette raison que Monsieur le Maire a choisi cette date pour rendre un hommage solennel à l'artiste décédé le lundi 27 juillet dernier (cf. *SCM n°50 - Septembre 2015*). Car rappelons-le, les deux généreuses donations qui ont été faites à la Ville par Guy Bardone et René Genis ont permis d'initier le projet du Musée de l'Abbaye.

Élus municipaux et invités se sont tout d'abord réunis à la Cathédrale Saint-Pierre pour prendre part à la messe-souvenir célébrée par le père Girod, près duquel se trouvait le portrait de Guy Bardone. Ce fut ensuite au tour de Monsieur le Maire de s'exprimer, rappelant à tous la vie de Guy Bardone, homme, ami, qui a voué toute sa vie à sa passion pour la peinture : « De ses voyages autour du monde en compagnie de René Genis, il ramènera des images qui se traduiront en autant de toiles. Au fil de sa vie, il a non seulement peint, mais aussi collectionné, non par spéculation, mais par amour de la peinture et notamment pour son admiration inconditionnelle envers Bonnard. Ses nombreuses pérégrinations ne lui firent jamais oublier ses origines : le Jura et plus précisément Saint-Claude. Cette ville était un peu son enfant à qui il offrit toute sa richesse devenue Musée de l'Abbaye, donations Bardone/Genis. Au travers de sa peinture, s'est toujours affirmée son origine rurale, aimant plus que tout coucher sur sa toile, sa chère nature et les paysages qui feront sa renommée ». Dans son hommage, Monsieur le Maire a bien évidemment associé pleinement René Genis « dont je vois encore

l'œil malicieux et le verbe plein d'humour et de finesse. Les deux inséparables amis sont aujourd'hui réunis ». Et de poursuivre : « Je suis aujourd'hui fier et heureux d'avoir construit le Musée de l'Abbaye, longtemps souhaité mais jamais réalisé, et qui permet désormais à Guy Bardone et René Genis d'entrer, grâce à leurs œuvres, dans l'immortalité ».

Après une heure de recueillement, l'hommage s'est naturellement poursuivi au Musée de l'Abbaye, dans la salle qui accueille précisément plusieurs œuvres des deux amis. Raphaël Perrin, Président de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, a alors rendu hommage au défunt. Enfin, Chantal Duverget, docteur en art et archéologie, a retracé avec émotion la carrière artistique du discret Guy Bardone, qu'elle a eu la chance de côtoyer à plusieurs reprises.

Les obsèques religieuses de Guy Bardone avaient été célébrées en l'église Saint-Sulpice de Paris, suivie d'une crémation au Père Lachaise.



© @VDJ-Monique Henriët



C'est sur un parcours inédit que s'est déroulée la vingt-cinquième édition de La Forestière, le dimanche 20 septembre dernier. Une épreuve initiée par Michel Forestier, pionnier du VTT dans le Jura et premier Français de l'histoire du Mountain Bike à obtenir le titre de champion du monde de VTT en 1987.

Cette année, le parcours de La Forestière a donc débuté à Saint-Claude. Dès 8h, les élites hommes sur 100 km se sont élancées en ville. Parmi eux, le jeune champion Alexis Vuillermoz, a été particulièrement encouragé, tout comme son coéquipier de l'AG2R La Mondiale, Romain Bardet.

En effet, le cycliste sanclaudien Alexis Vuillermoz, revenait en vélo sur ses terres pour la première fois depuis sa magnifique victoire d'étape cet été sur le Tour de France.

Après un passage dans les rues de la ville, les coureurs ont découvert un tout nouveau parcours jusqu'à Arbois. Au coude à coude à Viry, un trio européen est tout de même parvenu à se départager dans les cinq derniers kilomètres de la course : le champion italien, Samuel Porro a ainsi remporté la première place de cette édition. L'Allemand, Hubert Urs, a pris la 2<sup>ème</sup> place du podium et enfin, Alexis Vuillermoz a terminé honorablement à la troisième place. Du côté des femmes, Héléne Marcouyre est montée sur la première marche du podium, suivie de Léna Gérauld et enfin, d'Annette Griner.

## Associations : dossier de demande de subvention 2016

Comme chaque année, un courrier a été adressé aux associations afin de les informer de leur possibilité de procéder à une demande de subvention auprès de la Ville.

Dès à présent, les associations sont ainsi invitées à télécharger un dossier de demande de subvention pour l'année 2016 sur le site Internet de la Ville : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr).

Ce dossier peut également être retiré directement auprès du Service Financier de la Ville (32, rue du Pré) ou auprès de la Maison des Associations de Saint-Claude (1, avenue de Belfort).

Attention, la date limite de retour des dossiers est fixée au **lundi 30 novembre 2015**.

Service Financier  
Tél. 03 84 41 42 78

## Nouveau Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE)

Depuis le 2 octobre dernier, un nouveau lieu accueillera parents et enfants : la Maison de la Petite Enfance.

Tous les vendredis matins, de 9h15 à 11h15 (sauf pendant les vacances scolaires), les enfants de moins de six ans, accompagnés de leurs parents, seront les bienvenus pour un moment d'éveil et de partage dans un espace de jeux.

Pour rappel, ce lieu d'échange a pour objectif d'accompagner les parents dans leur fonction parentale et de faciliter la socialisation des enfants d'âge préscolaire.

Totalement gratuit et anonyme, le LAPE propose également des activités chaque jeudi après-midi, de 14h à 16h, à l'accueil de loisirs de Chabot, section Chat Botté.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le centre social multi-sites par téléphone au 03 84 45 22 97.

## Atelier Pass'Sport Forme

Dans le cadre de sa politique de prévention, d'éducation et d'information autour de la santé, la Ville de Saint-Claude pilote depuis 2012, un atelier Pass'Sport Forme visant à soutenir les jeunes âgés de huit à quatorze ans, en surpoids, dans la reconquête d'une activité physique régulière.

Ce dispositif, encadré par un éducateur sportif, un médecin, une psychologue et une diététicienne, est relancé pour l'année 2015-2016.

Les séances sportives ou d'accompagnement avec la

psychologue et la nutritionniste se déroulent chaque mercredi de 14h à 16h (hors vacances scolaires). Ces séances visent à redonner confiance aux jeunes et à les accompagner, ainsi que leurs parents, dans l'acceptation et la prise en charge de ce problème de surpoids.

L'inscription à cet atelier est conditionnée à la recommandation du médecin traitant (certificat médical) et du versement d'une contribution annuelle.

Service des Sports  
Tél. 03 84 41 42 53

## Relais d'information sur les Services à la Personne

Vous avez besoin d'une assistante de vie, d'une aide-ménagère, de main-d'œuvre pour des petits travaux de la vie quotidienne, vous proposez vos services ou souhaitez travailler auprès de particuliers avec le Chèque Emploi Service Universel (CESU) ?

Le Relais Services à la Personne du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Claude vous apporte tous les renseignements nécessaires : modalités de mise en œuvre du

dispositif, avantages fiscaux, droits et devoirs de chacun dans les relations salariés/employeurs...

Jessica Steiner, animatrice du Relais Services à la Personne au CCAS, réceptionne les offres et demandes de services et met en relation les employeurs et les prestataires en tenant compte des besoins et des possibilités de chacun.

Centre Communal d'Action Sociale  
Tél. 03 84 41 42 52



# Libre expression des élus

## Majorité

Village Vacances de Lamoura : le psychodrame a assez duré !

Nous ne pouvons nous désintéresser du sort du Village Vacances de Lamoura (VVL), pris en otage en cette période préélectorale.

Où la Région aurait-elle pris les douze millions d'euros à investir en travaux dans les trois ans, alors qu'elle n'a pas été capable de mettre le million supplémentaire qui lui aurait permis d'acquérir le village lors de la vente aux enchères ?

Blessée dans son orgueil, la Présidente envisage de faire annuler la vente. Peu lui importent les conséquences. Après elle, le déluge !

Alors que les Maires manifestent contre la baisse de leurs dotations et n'ont plus les moyens de réaliser

leurs projets, et alors qu'un investisseur privé, inespéré, décide de faire revivre le village non comme avant mais mieux qu'avant, certains élus, parmi les plus directement concernés, mènent un combat pour tout faire échouer. Pour eux, hormis le « tout social » point de salut, alors que c'est précisément le social qui a tué le VVL.

Aujourd'hui la situation est figée, car la délibération adoptée par le Conseil Régional visant à faire annuler la vente est toujours d'actualité et que rien ne peut « rentrer dans l'ordre », comme on a pu le lire, tant que plane cette menace. Or, le village se dégrade rapidement. Il ne passera pas l'hiver sans travaux préalables. La seule question est maintenant de savoir qui est en mesure d'engager

plusieurs millions avant Noël pour sauver les bâtiments ? Sûrement pas la Région.

Les élus les plus virulents contre l'acheteur sont ceux qui auraient dû l'accueillir à bras ouverts et se féliciter de son arrivée. On marche sur la tête. Certains, de par leur attitude irresponsable, devront répondre devant leurs administrés de la catastrophe qu'ils auront provoquée si le VVL disparaît.

Il est temps de se ressaisir et de privilégier l'intérêt général en pensant plutôt aux avantages que peut apporter l'acheteur actuel, à même d'attirer une clientèle et de créer des emplois bénéfiques à tout le Haut-Jura.

**Groupe majoritaire**

## Opposition

Participation citoyenne

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, figurait à l'ordre du jour une « convention de coordination entre la police municipale et les services de gendarmerie nationale » que nous avons adoptée sans réserve. Les compétences respectives des deux structures sont claires et cette coopération va dans le bon sens.

Ce n'est pas le cas d'une autre opération baptisée « participation citoyenne » qui propose « d'implanter aux entrées de lotissements, quartiers et rues participant au

*dispositif, une signalétique spécifique afin d'informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un périmètre où les résidents sont particulièrement attentifs et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale ».*

Les rares communes qui ont pris cette mesure ont installé des panneaux avec un œil énorme qui vous regarde ! Nous avons voté contre cette opération qui n'apporte absolument rien. Est-il besoin de créer un climat de peur et de susciter un sentiment d'insécurité pour que, en cas de problème, on prenne le téléphone pour faire le 17 ?

Devant la bêtise d'un tel dispositif, le Maire a proposé, en séance du Conseil, d'installer des panneaux, non dans les quartiers, mais aux entrées de ville ! Quelle belle image de marque pour Saint-Claude, quel bel accueil pour les touristes !

Nous préférons que des effectifs suffisants de Gendarmerie garantissent la sécurité qui est une compétence de l'État, dans le respect des libertés et de la tranquillité publique.

**Groupe d'union de la gauche**

## Le Plan d'actions de la Ville est lancé

Promouvoir la jeunesse, redynamiser le centre-ville, préserver le cadre de vie et renforcer les solidarités du territoire : telles sont les priorités qui guident les vingt-trois actions de l'Agenda 21 de Saint-Claude.

Les agents de la Ville porteurs d'une action Agenda 21 se sont réunis le 1er octobre à la Mairie annexe de Chaumont pour coordonner le suivi de ces actions sur trois ans (2016-2018), et échanger sur leur contribution au développement durable de Saint-Claude.

Du recyclage des barquettes du portage des repas au développement du vélo à assistance électrique, de l'accueil d'une commission jeunesse à la valorisation des sentiers de marche, de l'embellissement des quartiers à l'éclairage public, les actions de l'Agenda 21 couvrent des domaines et des compétences très diverses, portés par différents services de la Ville.

L'Agenda 21 met l'accent sur l'évaluation régulière des actions, le travail en transversalité, et la participation et l'information des citoyens. Tout au long de l'année, découvrez dans le bulletin municipal Saint-Claude Magazine, des zooms sur les actions Agenda 21 de la Ville de Saint-Claude. Une page dédiée sera également mise en place sur le nouveau site Internet de la Ville.



### Agenda 21 de Saint-Claude : repères

- 2012 : Diagnostic partagé du territoire
- 2013 : Adoption de la stratégie locale pour le développement durable
- 2015 : Plan d'actions A21 : 23 actions « Développement durable » (DD) pour le territoire
- 146 agents formés au DD
- Plus de 100 habitants impliqués dans des ateliers citoyens lors des « *Jeu-dis du développement durable* » qui ont servi de base pour le diagnostic du territoire et l'élaboration du Plan d'actions.

## Exposition de Christophe Mollet, photographie

Dès son plus jeune âge, Christophe Mollet a découvert la faune et la flore grâce à son instituteur naturaliste et passionné d'ornithologie. Il attendra pourtant l'année 2010 pour oser se lancer, en autodidacte, dans l'aventure de la photographie.

Petit à petit, il cheminera à travers les Alpes et le Haut-Jura pour aiguiser sa technique - son matériel aussi - son sens de l'observation et son goût du détail.

Son lieu de prédilection : la montagne, la nature encore vierge, où le silence et l'élégance se mêlent entre les sommets et les combes immenses.

*« Je pars souvent au cœur de la nuit, en lisière d'une combe ou pour grimper sur les sommets à la rencontre d'instantanés rares et uniques, au cours desquels l'émotion et les sensations sont omniprésentes ».* Après de longues heures d'attente, Christophe Mollet espère toujours découvrir la magie d'une rencontre avec l'animal sauvage.

En 2012, il ouvre un site Internet et une page Facebook sous le nom de « *Regard nature Haut-Jura* ». Face aux commentaires très positifs et encourageants, le photographe s'engage dans un nouveau défi : celui de présenter ses clichés au public.

Après des expositions à Lélex, Les Moussières, Avignon-lès-Saint-Claude et Saint-Lupicin, Christophe Mollet investit le Caveau des artistes avec l'objectif de faire découvrir et partager la richesse de la nature de nos montagnes.

■ Exposition ouverte du 7 au 28 novembre 2015, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h

Le samedi, de 10h à 12h30

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme : 1, avenue de Belfort

Entrée libre et gratuite

Service Culturel municipal  
Tél. 03 84 41 42 62



# Salon International des Métiers d'Art

## Bois – Métal – Terre

« *Écoute le bois, frappe le métal, travaille la terre* »  
13, 14 et 15 novembre 2015

Saint-Claude a été labellisée par l'association "Villes et Métiers d'Art" (VMA) en 1999. Créé en mai 1992, ce réseau national fédère des élus locaux particulièrement soucieux de promouvoir toute la richesse et la diversité des métiers d'art dans leur ville.

Après deux éditions en 2011 et 2013 qui ont rencontré un vif succès, la Ville de Saint-Claude organise la troisième édition du Salon des Métiers d'Art les 13, 14 et 15 novembre prochains. Tout comme les précédentes éditions, ce salon est dédié à la filière bois et cette année, comme en 2013, il s'étendra aussi aux filières métal et terre.

Les objectifs du salon sont les mêmes : permettre à des artisans de tous horizons de se rencontrer et d'échanger sur leur savoir-faire. La Ville espère également qu'il offrira à nouveau au public un regard élargi sur tous les talents et toutes les excellences dont témoignent les artisans dans leur quotidien et dans l'amour de leur travail.

Le salon réunira, sur les 1 000 m<sup>2</sup> de surface du Palais des Sports de Saint-Claude, des artisans venus de tous les coins de France (Ain, Dordogne, Doubs, Drôme, Isère, Loire, Meuse, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Somme, Var, Vosges, et bien entendu Jura). De nombreux métiers seront présentés : restaurateur de meubles, ébéniste, luthier, archetier, chantourneur, tourneur, sculpteur sur bois, sur métal, tavaillonneur, menuisier, marqueteur, vannier, layetier, pipier, ferronnier d'art, céramiste, potier, créateur d'objets, de mobilier...

La Ville de Saint-Claude accueillera une nouvelle fois un artisan belge : la talentueuse céramiste, Nouche OGER, déjà présente lors de la deuxième édition.

Les Meilleurs Ouvriers de France (MOF) présenteront les Meilleurs Apprentis de France (MAF). La Confrérie des Maîtres-Pipiers, l'Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles et le Lycée Pierre Vernotte de Moirans-en-Montagne seront également sur place pour animer ce salon.

Le collectif, constitué à l'occasion des Journées européennes des Métiers d'Art qui se sont déroulées en mars dernier à Moirans-en-Montagne, présentera une œuvre collective réalisée dans le cadre de cette manifestation.

Enfin, la Ville de Cogolin, dont l'artisanat est proche de celui de Saint-Claude, sera l'invitée de cette troisième édition.

Pendant ces trois jours, conférence, animations et ateliers seront organisés. Les artisans proposeront quant à eux, des démonstrations, des expositions et éventuellement, de la vente.

**Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2015**  
de 10h à 18h30 au Palais des Sports de Saint-Claude

# salon International des Métiers d'Art

Entrée libre et gratuite

« *Écoute le bois, frappe le métal, travaille la terre* »

Bois

Métal

Terre



Démonstrations, expositions, vente  
Conférence, animations et ateliers pour enfants et adultes  
Buvette et petite restauration



Saint-Claude, Ville et Métiers d'Art

Contact : 03 84 43 79 85 - 06 45 70 77 17  
www.saint-claude.fr



### PROGRAMME :

#### VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 | PALAIS DES SPORTS

Salon réservé aux scolaires afin de leur faire découvrir les métiers d'art des filières bois, métal et terre (classes des écoles primaires, des collèges et lycée professionnel de l'ensemble des établissements de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude).

#### SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015 | PALAIS DES SPORTS

Salon ouvert au public toute la journée, de 10h à 18h30. Entrée libre et gratuite. Démonstrations, expositions et vente. Buvette et petite restauration sur place.

Animations musicales avec le duo Jonas AKERLUND et Josefina PAULSON (nyckelharpa, kontrabasharpa, violon, guitare, cornemuse suédoise, hardingfele (violon norvégien), viole d'amour, cistre). Ces deux musiciens suédois sont réputés pour instaurer une immédiate complicité aussi bien avec le public qu'entre eux, donnant à leur concert la forme originale d'un dialogue. Leur musique prend sa source dans la musique traditionnelle suédoise. Au cours des deux journées, ils feront quatre interventions par jour.

Ateliers gratuits animés par l'Atelier des Savoir-faire de Ravilloles. Rendez-vous sur leur stand.

#### DIMANCHE UNIQUEMENT :

Conférence « Le tournage sur ivoire », présentée par Monsieur PICOD.  
Une conférence pour découvrir l'extraordinaire travail mal connu et pourtant exceptionnel, du tournage sur ivoire. Une présentation historique et ludique.  
De 10h30 à 12h30, au 1<sup>er</sup> étage du Palais des Sports.  
Tout public – Entrée gratuite.

## CCAS, solidarité

Campagne de Solidarité 2016  
Centre Communal d'Action Sociale  
de Saint-Claude

J'apporte mon soutien aux actions  
du CCAS et je donne  €.

Je souhaite que mon don soit destiné :

- ? au service Personnages âgés
- ? au service Insertion par l'activité économique



Je libelle mon chèque ou j'effectue mon versement à l'ordre du Receveur Municipal en précisant « Compte n°30001 00716 E396 000000020 »

CCAS – 1, rue Rosset  
39200 SAINT-CLAUDE

Le CCAS de Saint-Claude est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ceux-ci bénéficiant en contrepartie d'une déduction fiscale.

## Entreprises

Conformément au code des impôts (art.238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.



Le don au centre communal d'action sociale la solidarité locale en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS) présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.